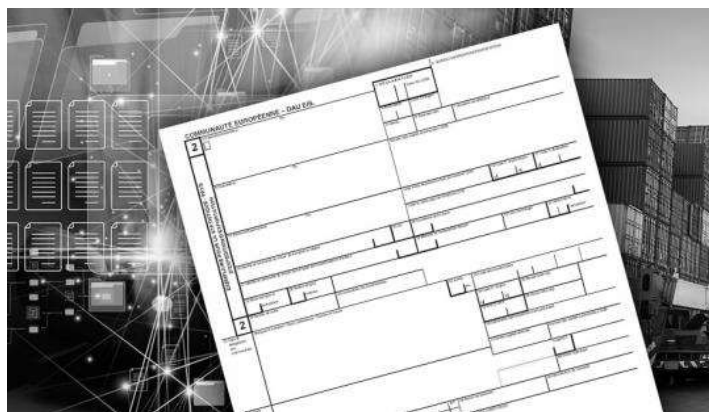


Mercredi 14 décembre 2022

[PortailPro](#) • [Refonte de l'import-export](#) • [Commerce international](#)

La déclaration en douane change de forme



Avec le lancement de DELTA Import-Export en 2023, le document administratif unique (DAU) s'effacera progressivement, après plus de 35 ans d'utilisation par l'ensemble des opérateurs du commerce international.

Un nouveau document administratif unique (DAU)

Avec le lancement de DELTA Import-Export en 2023, le document administratif unique (DAU) s'effacera progressivement, après plus de 35 ans d'utilisation par l'ensemble des opérateurs du commerce international.

Formulaire incontournable pour toute opération d'importation ou d'exportation, il servait de base pour accomplir les formalités douanières dans toute l'Union européenne mais aussi en Suisse, en Norvège, au Liechtenstein et en Islande.

La nouvelle déclaration en douane

La déclaration en douane ne disparaît pas. Elle demeure obligatoire pour qu'un opérateur puisse assigner un régime douanier à une marchandise importée ou exportée. Seul son format évolue pour répondre aux exigences du Code des Douanes de l'Union en matière de dématérialisation des formalités douanières. Les 56 cases du DAU cèdent la place à un jeu de données informatiques, qui constitueront la nouvelle déclaration en douane.

La DGDDI vous invite à lire la [fiche pratique sur la nouvelle déclaration en douane](#) qu'elle vient de publier, afin de répondre aux questions que se posent les opérateurs. Cette fiche décrit la genèse, les objectifs et la structure de cette nouvelle déclaration. Elle souligne que l'essentiel des données à communiquer à la douane est déjà fourni par les entreprises. Elle est complétée par une annexe présentant la manière dont les données sont regroupées par grandes thématiques (la marchandise, les intervenants, les lieux, etc).

Cette documentation sera prochainement complétée par un tableau comparatif des données du DAU et de la nouvelle déclaration en douane.

Liens utiles

- [Fiche thématique sur la nouvelle déclaration en douane](#)
- [Guide descriptif de la nouvelle déclaration en douane](#)

